



## Contrat de vente de paillettes EUROPE 2024

ETALON Tarzan van de Vlindervallei

|                      |  |
|----------------------|--|
| L'acheteur           |  |
| Adresse              |  |
| Code postal et Ville |  |
| Téléphone            |  |
| Mail                 |  |

### Conditions de vente

L'acheteur achète au vendeur un lot de 4 paillettes de semence congelée de l'étalon Tarzan van de Vlindervallei aux conditions suivantes :

Ω 880,00 € TTC pour l'envoi de 4 paillettes hors frais de transport et d'envoi

- ✓ Les frais d'envoi de paillettes, à charge de l'acheteur, ne sont ni remboursables, ni reportables ;
- ✓ Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.

### Conditions d'utilisation

|                                   |                           |                           |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Nom de la jument                  |                           |                           |
| N° de sire (obligatoire)          |                           |                           |
| Origines                          |                           |                           |
| Centre d'insémination choisi      |                           |                           |
| Transfert d'embryon               | <input type="radio"/> OUI | <input type="radio"/> NON |
| Nbre de paillette(s) commandée(s) |                           |                           |

- ✓ L'achat de plusieurs lots de paillettes peut être effectué pour une ou pour différentes juments ;
- ✓ Pour chaque jument inséminée, un contrat complet doit impérativement être adressé au haras de la Herbougère afin d'éviter les DPS (Déclaration de Premier Saut) correspondantes ;
- ✓ Le recours à ICSI (Injection Intra-Cytoplasmique de Spermatozoïdes) n'est pas autorisé par ce présent contrat et fera l'objet d'un contrat spécifique ;
- ✓ En cas de vacuité, aucune paillette supplémentaire ne sera fournie et aucun remboursement ne pourra être effectué ;
- ✓ L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations. Il passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument ;
- ✓ La réservation de paillette(s) est effective au retour du contrat signé et par paiement à l'ordre du **Haras de la Herbougère, Ariane Dotreppe**, Correspondant à l'achat des paillettes et aux frais de transport.

#### Coordonnées bancaires

❖ **IBAN : FR76 1660 6000 0584 8841 9781 237**

❖ **BIC : AGRIFRPP866**